

## A V I S P U B L I C

Aux citoyens et citoyennes de la municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière :

Avis public est, par la présente, donné de ce qui suit:

**Une séance extraordinaire sera tenue le 13 décembre 2018**

**A 19h00, à la salle du conseil municipal 155, rue Principale.**

1. Résolution pour l'adoption du budget 2019 et le programme triennal des immobilisations

Les délibérations et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le programme triennal des immobilisations et sur le budget.

Donné à Saint-Eugène-de-Ladrière, ce 4<sup>e</sup> jour de décembre de l'année deux mille dix-huit.

Christiane Berger  
Directrice générale  
& Secrétaire-trésorière